

COMMENTAIRE PAR LE CARDINAL AVERY DULLES, S.J. SUR LE RAPPORT

RÉCEPTION ET TRANSMISSION DE LA FOI: LA MISSION ET LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉGLISE

Au cours d'un dialogue qui se déroule depuis 1977, l'Église chrétienne (Disciples du Christ) et l'Église catholique ont produit plusieurs importants rapports communs.¹ Après un premier document sur *Apostolicité et catholicité*, paru en 1977, le dialogue en a publié un second en 1992, *L'Église comme communion dans le Christ*, dont la section finale indiquait quatre points pour un examen ultérieur: l'Eucharistie, l'épiscopat, la règle de foi, la papauté. Le rapport actuel, complété en mai 2002 et dont le thème est *Réception et transmission de la foi*, est la réponse au troisième point de cet agenda (6.1).² C'est le résultat de réunions annuelles qui ont eu lieu dans différentes parties du monde sur une période de dix ans, et son ton est semblable à celui des rapports précédents, avec lesquels il coïncide en partie, même en ce qui concerne le contenu. En général il fait ressortir les points d'accord ou de convergence, tandis qu'il prend note presque en passant des points sur lesquels le désaccord persiste. Le ton est sans cesse irénique.

L'Église chrétienne (Disciples du Christ) est un groupe de communautés lâchement unies, qui ont leur origine dans les mouvements de revival le long de la frontière américaine au début du dix-neuvième siècle. Liés aux noms de Thomas Campbell, de son fils Alexander Campbell et de Barton W. Stone, les Disciples avaient un double but: surmonter le confessionnalisme qui fragmentait le monde protestant et œuvrer pour l'unité des chrétiens en se basant sur le Nouveau Testament (5.12). Les Disciples considéraient l'unité des chrétiens comme essentielle pour la mission de l'Église et pour la conversion du monde.³ Tout en cherchant à rester totalement fidèles à l'Église apostolique du Nouveau Testament, ils se méfiaient de la multitude de credo, confessions et dogmes qui s'étaient accumulés au cours des siècles.⁴

Durant la présente phase de dialogue, il a été possible d'attirer l'attention sur de nombreux points d'entente qui n'avaient jamais été indiqués aussi explicitement auparavant. Catholiques et Disciples sont d'accord pour accepter le mystère du Dieu trin et sa manifestation dans l'histoire à travers Jésus Christ (3.13). Ils reconnaissent que Jésus est la Parole de Dieu vivante et incarnée en qui Dieu s'est révélé de manière inégalable et définitive (2.1; 5.8). Dieu a éga-

lement envoyé l'Esprit Saint sur l'Église pour donner une efficacité durable à l'action du Christ à travers les siècles (2.1).

Les partenaires du dialogue sont en outre d'accord pour dire que la foi de l'Église apostolique est normative pour toutes les générations (3.2) et que les livres du canon du Nouveau Testament sont ceux dans lesquels l'Église des premiers siècles percevait le témoignage des apôtres (3.3-4). L'Église, guidée par l'Esprit Saint, a reconnu ces livres et en a fait sa norme pour elle-même et pour ses membres. La Parole de Dieu parvient aux générations successives par l'écoute et l'interprétation des Écritures dans le contexte de sa tradition vivante de prière et de conduite. L'Esprit Saint guide l'Église de telle façon qu'en définitive elle n'échoue pas dans son travail de proclamation de l'Évangile (2.4).

Disciples et catholiques reconnaissent tous que les Écritures canoniques, les conciles de l'Église et les credo ont été formés, avec l'aide promise de l'Esprit Saint, en tant qu'instruments pour préserver et proclamer la foi (3.1). En particulier, les uns et les autres acceptent les enseignements dogmatiques des sept conciles œcuméniques des huit premiers siècles, qui ont fixé les limites dans lesquelles doit être cherchée toute interprétation utile de l'Évangile (3.17). La déclaration commune suivante est remarquable:

Les conciles étaient conscients de la présence du Christ au milieu d'eux, parce qu'ils étaient réunis en son nom. Dans leurs enseignements reçus par l'Église, ils sont toujours restés « sous l'Évangile »: l'Esprit Saint était à l'œuvre dans la communauté pour la garder en communion authentique avec ce que le Christ a fait et enseigné, malgré les tactiques parfois discutables de certains des participants (3.13 b).

En outre, les deux communions sont d'accord pour affirmer que l'Esprit Saint continue d'enrichir la communauté chrétienne avec divers charismes. Les ministres ordonnés, y compris les évêques, ont les qualités requises pour exercer leur ministère d'enseignement et de gouvernement de l'Église; les spécialistes ont celles que requièrent l'étude et le travail de recherche, et la communauté des fidèles, celles qui répondent à leurs rôles dans la vie de culte et de témoignage de l'Église (3.23-24).

Remarquable également est l'accord sur les sacrements du baptême et de l'Eucharistie — les seuls qui soient reconnus par tous les protestants. Les Disciples, comme les catholiques, reconnaissent le pouvoir salvifique des sacrements qui introduisent le croyant dans l'Église et établissent des liens entre les

¹ Les trois déclarations de ce dialogue ont été opportunément rassemblées dans *Mid-Stream* 41 (octobre 2002): 80-95; 96-114; 51-77.

² Les chiffres entre parenthèses indiquent les numéros de section du document *Réception et transmission de la foi*.

³ *Apostolicité et catholicité*, 8; *L'Église comme communion dans le Christ*, 8.

⁴ *L'Église comme communion*, 11.

chrétiens en tout temps et en tout lieu (2.5). Alors que les protestants ont considéré les sacrements uniquement comme des signes, les deux partenaires de ce dialogue y voient également des instruments efficaces de la grâce (5.6). Ils soulignent en particulier que l'Eucharistie est essentielle pour la vie de l'Église et quelle est une source de force pour le témoignage chrétien (5.9), tout au moins dans le sens que la vie de l'Église s'appuie sur la mémoire de l'Eucharistie.⁵

Un autre sujet d'accord est celui de la primauté de l'évangélisation parmi les tâches de l'Église. Vatican II affirme que « de sa nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire » (AG, n. 2), et Jean-Paul II a développé ce concept dans son encyclique *Redemptoris missio* (RM, n. 62). Dans un langage similaire, le dialogue affirme que « l'Église est donc essentiellement une communauté missionnaire, la communauté de ceux qui sont envoyés dans le monde pour annoncer l'offre des dons de Dieu à tous les humains » (2.1). Les auteurs reconnaissent de même que la tâche d'évangéliser incombe non seulement à une classe particulière de missionnaires, mais à tous les fidèles qui, par le baptême dans le Corps du Christ, prennent part à la dignité et à la mission du Christ — prophète, prêtre et roi (5.1).⁶

Le rapport entre dans quelques détails en précisant la façon dont les chrétiens transmettent la foi et forment de nouvelles générations à une vie de disciple. Il parle de la manière dont les parents communiquent la foi à leurs enfants dans la famille, par la parole et par l'exemple, des écoles du dimanche et des programmes catéchétiques, des groupes de jeunes, de la prédication et de l'apostolat de la plume (5.3-5). Se faisant l'écho des paroles de Jean-Paul II, selon qui « le témoignage d'une vie chrétienne est la première et irremplaçable forme de mission »,⁷ le document attire l'attention sur l'efficacité de la vie et de l'exemple des chrétiens engagés comme moyen de rendre témoignage à l'Évangile (5.9). En outre, l'évangélisation ne devrait pas être laissée aux seules initiatives individuelles spontanées; elle peut être facilitée, à travers les programmes organisés à cet effet par l'Église (5.10).

À ce propos, le document met en garde contre un individualisme excessif. S'appuyant sur ses déclarations précédentes, le dialogue réitère que la vie en Christ est toujours une vie dans la communauté des croyants chrétiens, unis les uns aux autres dans l'unique Corps du Christ (2.5).

La communion dont jouissent les croyants en Christ ne se limite pas à leur propre confession ou tradition. Les Disciples sont déjà en pleine communion avec plusieurs Églises, y compris l'Église Unie du Christ, et pendant les quarante dernières années, ils ont pris une part active à la direction de ce qui est connu comme Églises unissantes en Christ (anciennement: Consultation sur l'Union ecclésiale). Ils estiment

que le présent rapport exprime la communion réelle, bien qu'imparfaite, qui existe « *in via* » entre Disciples et catholiques. Les catholiques, parce qu'ils se considèrent à des degrés divers en communion avec tous les chrétiens baptisés, peuvent volontiers s'associer à cette affirmation, tout en reconnaissant que, comme le dit le rapport lui-même, la proclamation de l'Église est affaiblie par les divisions qui persistent entre chrétiens (5.13).

Tout en exprimant de la satisfaction pour le nombre remarquable de convergences qui viennent d'être rappelées, je voudrais attirer l'attention sur quelques-uns des points où l'accord est incomplet, et suggérer quelques réflexions personnelles sur les différences qui subsistent.

Dans les premières années de leur existence, les Disciples ont souvent employé la devise « Pas de credo mais le Christ » (3.16). Ils tendaient à écarter tout credo formel, de peur de diviser les chrétiens sur des questions purement verbales ou théologiques.⁸ Le rapport actuel a fait beaucoup pour surmonter ce qui pouvait être excessif dans cette réaction. Sur ce point, les Disciples se montrent disposés à adhérer aux credo et aux doctrines de l'Église primitive, notamment à ceux qui ont été définis par les sept premiers conciles œcuméniques. Ils affirment que dans leur Église il est inadmissible de réfuter les doctrines christologiques de Nicée et de Chalcédoine (3.12, 17).

Cette attitude plus positive à l'égard des premiers credo et des premiers enseignements conciliaires semble très appropriée pour des protestants qui attachent une importance capitale au baptême et qui soutiennent l'inséparabilité entre le baptême et la profession de foi. Les premiers credo entendaient exprimer la « règle de foi » déjà en usage pour la préparation des candidats au baptême. Ceux-ci, à l'occasion du baptême, étaient appelés à réciter (ou à « rendre ») le credo. Il serait surprenant qu'une Église qui pratique le baptême des croyants devienne anti-credo.

Alors qu'il est sans aucun doute intéressant de voir les Disciples si bien disposés à affirmer l'autorité des conciles œcuméniques des huit premiers siècles, et c'est un point d'accord, le fait de restreindre l'autorité conciliaire aux premiers siècles est, par contre, un point qui demande une discussion plus approfondie que celle qui lui a été consacrée dans le présent rapport. La présence de l'Esprit Saint dans l'Église et dans ses pasteurs a-t-elle diminué après le premier millénaire?

On pourrait peut-être soutenir que les premiers conciles, contrairement aux suivants, exprimaient le consensus de toute l'Église. Dans un paragraphe, le rapport mentionne l'attachement des Disciples à la règle de Vincent de Lérins, dans le sens que nous sommes tenus de croire ce qui a été toujours affirmé, partout et par tous les chrétiens (1.5). Mais l'enseignement des premiers conciles passerait difficilement le test de Vincent de Lérins. Ces conciles étaient unitifs pour les chrétiens qui les acceptaient, mais

⁵ *Ibid.*, n. 25.

⁶ Sans se référer explicitement à Vatican II, le rapport du dialogue paraphrase ici la doctrine du Concile dans *Lumen gentium*, n. 34 et *Apostolicam actuositatem*, n. 42.

⁷ JEAN-PAUL II, Encyclique *Redemptoris missio*, n. 42.

⁸ *L'Église comme communion*, n. 13.

pour d'autres ils étaient fauteurs de division. Nicée a expulsé les ariens, Constantinople les macédoniens, Éphèse les nestoriens, et Chalcédoine les monophysites. Comme John Henry Newman l'a prouvé par de nombreux exemples, l'enseignement des premiers conciles représentait un développement doctrinal au-delà de ce qui était généralement retenu pendant la période pré-nicéenne.⁹ D'autres conciles, tels que celui de Trente et le Concile Vatican II, tout en incorporant certains développements ultérieurs, étaient très bien reçus par l'Église catholique. Bien qu'ils n'aient pu remédier aux schismes qui s'étaient déjà produits, ils n'ont provoqué aucun schisme comparable à ceux causés par les premiers conciles.

Une raison plus évidente de privilégier les conciles du premier millénaire est que, bien que célébrés en terre orientale, ils ont été reçus tant en Occident qu'en Orient, alors que les conciles du second millénaire n'ont pas été acceptés par la plupart des Églises orientales. Ce type de raisonnement semble être suggéré dans certains paragraphes (p.ex., 3.13 b et d). Il semble que la question est de savoir si, après le schisme du onzième siècle, l'Église est encore en mesure de décider avec autorité en matière de doctrine. Du point de vue catholique, la réponse à cette question doit être affirmative, étant donné que le Christ a promis de demeurer avec son Église jusqu'à la fin des temps. Il est regrettable que la réception ne soit pas universelle, mais cela ne devrait pas empêcher l'Église de témoigner de la vérité et de condamner les opinions quelle considère antithétiques relativement à l'Évangile.

La signification et la valeur de la réception semblent être encore sujet à controverse entre Disciples et catholiques. Le rapport nous dit que « Disciples et catholiques ne sont pas unanimes sur les différentes manières dont la réception a lieu, mais ils reconnaissent qu'elle est nécessaire » (3.26). Je suppose que l'absence d'unanimité est liée à la question de l'autorité papale et épiscopale. Pour les catholiques, le magistère comprend le pape et les évêques en communion avec lui. L'Esprit Saint confère validité et autorité à leur enseignement, qu'il soit populaire ou non. La réception est très importante pour l'efficacité des décrets conciliaires, mais elle ne peut guère être une condition de leur authenticité. Un concile qui condamne une hérésie sera presque inévitablement rejeté par ceux qu'il condamne.

Suggérant une troisième raison possible de privilégier les anciens conciles, le document déclare « qu'ils se voulaient uniquement au service des Écritures » (3.13 c). En fait, ces conciles estimaient qu'ils interprétaient l'Écriture Sainte, et pour les chrétiens orthodoxes leurs interprétations étaient exactes. Mais les hérétiques (ariens, nestoriens,¹⁰ et autres) avaient

leurs propres passages favorisés dans l'Écriture et leurs propres arguments qui ne manquaient pas d'une certaine plausibilité. Si Disciples et catholiques pensent qu'il est nécessaire de s'en tenir aux interprétations conciliaires, c'est parce qu'ils croient que l'Esprit Saint a guidé l'Église, comme le promettent les Écritures (3.1).

Les conciles médiévaux et modernes, pas moins que les anciens, se sont efforcés de rester fidèles aux Écritures. La doctrine de Trente sur le péché originel, la justification et les sacrements s'appuient sur de nombreux passages de l'Écriture, de même que la doctrine de Vatican I sur la primauté papale. Le fait de se baser sur l'Écriture ne semble pas être la raison de la préférence accordée aux anciens conciles.

Une autre raison de privilégier les sept premiers conciles est que « les conciles ont énoncé et défini le mystère du Dieu trin manifesté dans l'histoire et révélé en Christ Jésus, que l'Église doit proclamer 'jusqu'à son retour' » (3.13 a). Si je comprends bien cette déclaration, elle signifie que les premiers conciles exprimaient l'essentiel de la foi chrétienne. La proclamation chrétienne fondamentale dit que Dieu est trin et que la deuxième personne de la Sainte Trinité s'est incarnée, est morte et est ressuscitée pour notre rédemption. Dans la tradition catholique, les quatre premiers conciles (et non pas précisément les sept premiers) ont une place prioritaire, parce qu'ils ont défini les vérités les plus essentielles de la foi. Dans l'ancienne Église, il était courant de les désigner comme les « quatre saints conciles ».

Quelques-uns des conciles suivants, en commençant par le cinquième (Constantinople II, en l'an 553), se sont trouvés impliqués dans de subtiles et complexes questions sans intérêt pour la plupart des laïcs, et même des spécialistes. Une tendance analogue est évidente dans quelques conciles de la fin du Moyen-Âge, qui ont fouillé en profondeur dans la théologie scholastique. Ces raffinements de la doctrine ont une importance secondaire mais ils ne sont pas insignifiants pour autant. Dans le langage de Vatican II, nous pouvons dire qu'il y a « un ordre ou une "hiérarchie" des vérités [...], en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne » (*JJR*, n. 11). Il n'est pas nécessaire de troubler les fidèles, en tant que communauté, avec des enseignements, même les plus autorisés, sur des points subtiles ou mineurs, car ils ne seront que rarement ou même jamais tentés d'embrasser les opinions condamnées.

La distinction entre doctrines centrales et périphériques n'est toutefois pas la même qu'entre les doctrines des conciles patristiques et celles des conciles suivants. Le premier concile, celui de Nicée, a adopté le terme technique *homoousion*, qui dépassait l'entendement de bon nombre de simples fidèles. Le credo de Nicée était conçu comme « credo d'évêques » car il intéressait en premier lieu les évêques en tant qu'enseignants dans l'Église. Bien que nul ne fût autorisé à contredire le credo, celui-ci ne devait pas être professé obligatoirement dans sa totalité par chaque croyant sans exception.

Il est important que le magistère ait l'autorité de se prononcer même sur de subtiles questions tech-

⁹ JOHN HENRY NEWMAN, *Essay on the Development of Christian Doctrine* (1845).

¹⁰ En 1994, à la suite d'un récent dialogue, le Patriarche Mar Dinkha de l'Église assyrienne de l'Orient, traditionnellement connue comme « nestorienne », a souscrit une déclaration christologique commune avec le Pape Jean-Paul II, dans laquelle tous deux professent la même foi en Jésus Christ, mettant ainsi fin à des différences théologiques sur cette question entre l'Église catholique et l'Église assyrienne d'aujourd'hui.

niques. Le concept d'essence (*ousia*) est un concept technique, mais il y a un monde de différence, quant à leur importance, entre le nicéen *homoousion* (de la même essence) et le demi-arien *homoioousion* (d'une essence semblable), le premier étant orthodoxe et l'autre hérétique lorsqu'il est appliqué aux personnes divines. Le fait qu'une opinion erronée soit inintelligible pour un laïc catholique n'est pas une raison pour ne pas la condamner.

En ce qui concerne l'autorité d'un concile, quel qu'il soit, les catholiques, comme je l'ai dit, s'en remettent aux promesses faites par le Christ aux apôtres et, par implication, aux évêques en tant que leurs successeurs. Le rapport l'affirme aux points 4.10 et 4.12. Il cite Alexander Campbell qui déclare que l'Esprit Saint confère l'autorité magistérielle aux évêques et aux diacres (4.11), mais dans certaines Églises des Disciples, aujourd'hui, le ministère d'enseignement semblerait être entre les mains des ministres ordonnés, qui ne sont supposés enseigner qu'en consultation avec leurs congrégations et avec d'autres Églises. Les Disciples situent l'autorité magistérielle suprême dans l'Assemblée ou Conférence générale, qui comprend les ministres ainsi que d'autres membres de l'Église.

Un autre point de différence est que « sur un grand nombre de sujets, les Disciples sont moins disposés que les catholiques à impartir un enseignement officiel » (4.13). Ils préfèrent souvent attendre que le temps et la discussion aient conduit à un consensus. Même lorsque l'Assemblée générale adopte des résolutions doctrinales, « ses décisions n'ont pas de caractère obligatoire pour la conscience des membres » (4.16).

Le concept de ce qui lie les consciences mérite un examen plus approfondi que celui qui lui a été réservé dans le rapport. Dans un sens, ma conscience ne peut être liée que par ce que je perçois comme étant vrai. Mais parce que je suis un chrétien catholique, je dois en toute cohérence attribuer la vérité à la Parole de Dieu, telle quelle me parvient à travers les Écritures et dans l'Église. La foi par laquelle j'accepte librement la Parole de Dieu m'oblige à former ma conscience à partir de ces sources. Les catholiques se réjouissent (ou tout au moins devraient se réjouir) d'avoir un maître divinement autorisé qui peut les informer sur les opinions qui sont incompatibles avec leur foi, avec une autorité dépassant un simple jugement personnel.

Il est possible que l'Église puisse donner des réponses prématurées à des questions non encore mûres pour une solution, mais le danger inverse est tout aussi grand. Lorsque l'Église tolère des opinions qui sont incompatibles avec la révélation de Dieu en Christ, elle manque au devoir qu'elle a de guider ses membres dans la vérité. Elle permet que la Parole de Dieu soit obscurcie. Même si l'on aimait penser que la vérité prévaut dans un débat ouvert, de tels es-

poirs se révèlent trop souvent illusoires. Les hérésies durent souvent pendant plusieurs siècles et s'aggravent avec le temps.

Il ressortirait des documents du dialogue qu'à l'origine les Disciples rejetaient certaines formules calvinistes telles que la Confession de Westminster, avec sa doctrine notoire de la double prédestination. Les catholiques peuvent admettre que dans ces confessions les Églises sont allées trop loin. Beaucoup de presbytériens diraient la même chose aujourd'hui. Les Disciples avaient un instinct perspicace en cherchant à reconstruire l'unité des chrétiens à partir des professions de foi les plus simples puisées dans l'Écriture Sainte, et des premiers credo baptismaux. C'est sans aucun doute le bon endroit par où commencer, même si l'on ne peut en rester là. Le présent rapport, en suivant ce qui est dit dans *L'Église comme communion*, reconnaît que les Disciples, ainsi que les catholiques, trouvent dans l'histoire « de nombreux développements... qui, parce qu'ils sont l'œuvre du Saint Esprit, ont une valeur normative pour l'Église ».¹¹ Les désaccords qui persistent semblent être centrés sur la question de savoir comment discerner et mettre ces développements normatifs en pratique.

Pour conclure ce débat, à mon avis il y a trois positions fondamentales concernant la « règle de foi » : le primitivisme, le développement limité et le développement permanent. Si les Disciples ont pu adopter le primitivisme, ils l'ont abandonné dans les rapports du dialogue des vingt-cinq dernières années, qui couvrent les développements doctrinaux des premiers siècles. Le document actuel donne quelques indications quant au fait que les Disciples tendent à limiter les développements normatifs aux sept premiers conciles œcuméniques. Ce serait une position médiatrice, semblable à la *via media* proposée par Newman pendant sa période d'appartenance à la Haute Église anglicane. Mais dans certains cas, le dialogue catholique-Disciples semble indiquer le chemin au-delà de cet arrêt dans le développement et reconnaître que l'Esprit Saint continue d'aider l'Église et ses enseignants tout au long des siècles. Les rapports du dialogue n'ont toutefois pas précisé la façon dont l'Église peut proclamer avec autorité ce qui n'est devenu clair qu'en ces derniers temps.

En général, le nouveau rapport donne un compte rendu très encourageant des fruits du dialogue. Alors que les différences sont simplement évoquées, l'accent est mis sur les points d'accord. Ces points sont certainement à applaudir. Mais plus tard, lorsque la confiance mutuelle aura atteint un niveau suffisamment élevé, il sera peut-être à conseiller d'engager une discussion plus rigoureuse sur les différences qui persistent.

¹¹ *L'Église comme communion*, n. 34.